



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA14444
92037 Paris-La Défense

Artémis S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Artémis S.A.S.

12, rue François 1^{er} - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

ERNST & YOUNG et Autres
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA14444
92037 Paris-La Défense

Artémis S.A.S.

12, rue François 1^{er} - 75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés de la société Artémis S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Artémis S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

ERNST & YOUNG et Autres
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités d'évaluation des titres de participation sont exposées dans la note 2.D. « Titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons examiné le caractère approprié des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et apprécié la correcte application des méthodes définies par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Artémis S.A.S.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 avril 2025

KPMG SA

Paris-La Défense, le 29 avril 2025

ERNST & YOUNG et Autres

Grégoire Menou

Associé

Clotilde Bor

Associée

Jean-Marie Perraud

Associé

ARTEMIS

**Société par actions simplifiée
12 rue François 1^{er} 75008 PARIS**

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Table des matières

Compte de résultat.....	4
Bilan.....	5
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	6
Présentation.....	6
Faits marquants de l'exercice.....	6
Principes, règles et méthodes comptables.....	6
1. Principes généraux.....	6
2. Actifs immobilisés.....	6
3. Clients et autres actifs d'exploitation.....	8
4. Opérations en devises.....	8
5. Provisions.....	8
6. Valeurs mobilières de placement.....	8
7. Instruments financiers.....	9
8. Avantages postérieurs à l'emploi.....	9
Changements de méthode.....	10
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	11
Produits d'exploitation.....	11
Résultat financier.....	11
Charges et produits exceptionnels.....	12
Transfert de charges.....	12
Impôts sur les bénéficiaires.....	12
NOTES SUR LE BILAN.....	13
Immobilisations incorporelles et corporelles.....	13
Amortissements.....	13
Immobilisations financières.....	13
Provisions.....	14
Dépréciations.....	14
Variation des Capitaux propres.....	15
Échéances des créances et des dettes.....	16
Charges à répartir.....	17
Charges à payer.....	17
Produits à recevoir.....	17
Produits constatés d'avance.....	17
Ecarts de conversion actif et passif.....	18
Instruments de trésorerie.....	18
Engagements pris en matière de retraite.....	18
AUTRES INFORMATIONS.....	19
Situation fiscale différée.....	19
Transactions entre les parties liées.....	19
Engagements hors bilan.....	19
Effectif moyen.....	20

Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance	20
Evènements postérieurs à la clôture	20
Identité de la société consolidante.....	20
Intégration fiscale	20
Tableau des filiales et participations.....	21

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre

(en euros)	Exercice 2024	Exercice 2023
Chiffre d'affaires	11 324 030	11 876 187
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits reprises prov & transferts charges	4 375 004	10 150 752
Total Produits d'exploitation	15 699 034	22 026 939
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	(23 551 075)	(32 472 860)
Impôts, taxes et versements assimilés	(429 502)	(500 025)
Salaires et traitements	(72 236)	(65 081)
Charges sociales	(39 255)	(34 914)
Dotations aux amortissements et provisions	(9 837 054)	(6 337 397)
Autres charges	(13 678)	(33 394)
Total Charges d'exploitation	(33 942 799)	(39 443 672)
Total Résultat d'exploitation	(18 243 765)	(17 416 733)
Produits financiers des participations	712 167 385	846 197 588
Intérêts, produits et charges assimilés	(226 962 103)	(90 320 623)
Autres produits et charges financières	151 327 418	(49 886 858)
Total Résultat financier	636 532 699	705 990 107
Total Résultat courant avant impôts	618 288 934	688 573 373
Résultat exceptionnel	(84 762 794)	1 247 087
Impôts sur les bénéfices	(641 400)	1 440 000
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	532 884 740	691 260 460

Bilan

Exercice clos le 31 décembre

ACTIF (en euros)	Montant brut au 31/12/2024	Amortissements et dépréciations au 31/12/2024	Montant net au 31/12/2024	Montant net au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	93 274 783	(40 535 236)	52 739 547	64 057 778
Immobilisations financières	11 711 357 161	(570 730 236)	11 140 626 925	11 043 821 503
Total Actifs immobilisés	11 804 631 944	(611 265 472)	11 193 366 472	11 107 879 281
Stocks et encours				
Avances et acomptes versés sur commandes				57 141
Clients et comptes rattachés	5 593 641		5 593 641	5 673 365
Autres créances	1 282 985 160	(76 119)	1 282 909 041	1 016 591 750
Valeurs mobilières de placements				
Disponibilités	82 278 665		82 278 665	39 178 075
Charges constatées d'avance	9 468		9 468	9 909
Total Actifs circulants	1 370 866 933	(76 119)	1 370 790 814	1 061 510 241
Frais d'émission d'emprunt à étaler	10 430 041		10 430 041	10 683 083
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				4 170 352
Total ACTIF	13 185 928 918	(611 341 591)	12 574 587 328	12 184 242 956

PASSIF (en euros)	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Capital	862 017 387	862 017 387
Primes d'émission, de fusion et d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	86 201 739	86 201 739
Autres réserves	3 169 837 386	3 169 837 386
Report à nouveau	1 057 088 143	616 036 626
Résultat de l'exercice	532 884 740	691 260 460
Provisions réglementées		
Subventions		
Total Capitaux propres	5 708 029 394	5 425 353 597
Provisions pour risques	9 980 361	12 505 245
Provisions pour charges	41 738	36 634
Total Provisions pour risques et charges	10 022 099	12 541 879
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 876 534 473	3 983 602 207
Emprunts et dettes financières divers	2 243 558 385	2 130 545 446
Total Dettes financières	6 120 092 858	6 114 147 652
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 859 386	4 217 553
Dettes fiscales et sociales	620 857	738 587
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	506 155 253	407 243 673
Total Dettes d'exploitation	510 635 496	412 199 813
Produits constatés d'avance	220 000 000	220 000 000
Ecart de conversion passif	5 807 481	15
TOTAL PASSIF	12 574 587 328	12 184 242 956

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Présentation

Artémis est une société d'investissement dont les filiales et participations sont engagées dans des activités diversifiées. La plus importante est Kering – anciennement PPR – dont les activités sont centrées sur le client particulier, avec des positions de premier plan sur les marchés exclusifs du Luxe. Les autres activités regroupent principalement Château Latour, Le Point et Le Stade Rennais FC en France, ainsi que Christie's à l'étranger.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les états financiers d'Artémis sont établis en euros.

Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant n'est à observer sur l'exercice en dehors de l'activité ordinaire.

Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes généraux

Les comptes annuels de la société Artémis sont établis conformément aux principes comptables généralement applicables en France et en particulier ceux figurant dans le Plan Comptable Général (ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général) et le Code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Actifs immobilisés

A. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles incluent des actifs incorporels acquis séparément tels que des logiciels, des licences et des droits au bail. Ils sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les coûts des mises à jour importantes et améliorations sont ajoutés au coût initial de l'actif s'ils répondent de manière séparée aux critères de capitalisation.

Les actifs incorporels suivants sont amortis linéairement selon leur durée d'utilité estimée :

- Logiciel type ERP : 3 ans
- Autres logiciels et licences informatiques : 1 an

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles inscrites au bilan correspondent aux actifs dont l'entité exerce le contrôle, pour lesquels elle bénéficiera de l'ensemble des avantages économiques futurs, et dont le coût peut être estimé de façon fiable.

A leur date d'entrée, les terrains, immeubles et équipements sont comptabilisés à leur coût de revient historique. Le coût de revient exclut tous frais financiers intercalaires.

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux),
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

L'amortissement économique des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire appliquée à la durée d'utilité estimée :

- Construction : 50 ans
- Agencement des constructions : 10 à 25 ans
- Installations générales diverses : 4 à 10 ans
- Matériel de transport : 15 ans
- Matériel de bureau : 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 4 ans

C. Dépréciation des actifs incorporels et corporels

La Société détermine, à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité.

L'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif s'effectue par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif. Les modalités d'évaluation des flux de trésorerie sont similaires à celles utilisées lors de la décision d'investissement. Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée au compte de résultat. Lorsque la valeur actuelle redevient supérieure à sa valeur comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

D. Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés pour leur valeur d'origine à la date d'entrée.

- *Titres de participation et créances rattachées*

Les titres de participation correspondent à des titres de sociétés dont la possession durable est utile au groupe Financière Pinault pour en assurer le contrôle, y exercer une influence ou construire des liens privilégiés.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le groupe ; celle-ci est déterminée en tenant compte notamment de la quote-part de situation nette réévaluée, des perspectives de rentabilité et, pour les sociétés cotées, de l'évolution des cours de Bourse lorsque ceux-ci sont significatifs.

La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques longs termes et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux de trésorerie en tenant compte du contexte économique et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture.

Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation (valeur d'utilité, valeur d'actif net) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

Les dividendes sont comptabilisés en résultat à la date de la décision sociale de distribution.

- *Autres immobilisations financières*

Les autres immobilisations financières regroupent notamment :

- Les autres titres immobilisés, correspondant à des titres de sociétés qu'Artémis a l'intention ou l'obligation de conserver durablement mais dont la détention n'est pas jugée nécessaire à son activité,
- Les prêts aux sociétés ci-dessus (hors intérêts courus),
- Les dividendes ou quotes-parts de bénéfice en provenance des sociétés ci-dessus, en attente de mise en paiement,
- Les prêts de consommation,
- Les dépôts et cautionnements versés.

Une dépréciation est constituée en tant que besoin pour tenir compte de la valeur d'utilité des titres pour la société ou de la capacité de remboursement des emprunteurs.

3. Clients et autres actifs d'exploitation

Les créances clients et autres actifs d'exploitation courants sont évalués à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une dotation pour dépréciation des créances douteuses est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

4. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de réalisation des opérations à l'exception des opérations couvertes à terme constatées au taux de couverture.

À la clôture de l'exercice, les différences résultant de la conversion des créances et des dettes, non couvertes à terme et libellées en devises étrangères, au cours de clôture, sont inscrites dans des comptes transitoires à l'actif et au passif du bilan (« Écarts de conversion »).

Lorsque la date prévue de règlement des opérations couvertes est prorogée, les variations de valeur des instruments de couverture (différence entre le cours à terme initial et le cours à terme d'ajustement) sont enregistrées dans des comptes transitoires au bilan (« différences compensées par des couvertures de change ») jusqu'au dénouement complet de ces couvertures.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les comptes courants en devises des sociétés du groupe Financière Pinault sont assimilés à des comptes financiers (disponibilités ou concours courants) : l'écart de réévaluation généré par leur conversion au cours de clôture contribue à la formation du résultat de change de l'exercice.

5. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont acquises par la société dans une optique de placement pour être recédées à brève échéance avec l'espoir d'un gain.

Les valeurs mobilières sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
 - pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.
- *Sicav et Fonds Communs de Placement*

Les parts sont enregistrées à leur coût d'acquisition (hors droit d'entrée). Elles sont estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. La plus-value latente n'est pas constatée. La moins-value latente fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

- *Obligations*

Les obligations sont comptabilisées à leur date d'acquisition pour le montant nominal corrigé de la prime ou de la décote. Le montant des intérêts courus et non échus à la date d'acquisition et à la clôture de l'exercice est enregistré dans un compte de « créances rattachées ».

A la fin de l'exercice, le coût d'acquisition est comparé à la valeur boursière en capital du dernier mois sans tenir compte des intérêts courus non échus.

Lorsque la valeur de marché cumulée du portefeuille est inférieure au coût d'acquisition cumulé, une dépréciation est constituée.

- *Actions*

Les actions sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors frais.

Une dépréciation est constituée si la valeur de marché est inférieure à la valeur d'acquisition. Pour les titres cotés, la valeur de marché est appréciée sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Par exception, les titres empruntés et la dette représentative de l'obligation de restitution sont inscrits au prix que ces titres ont sur le marché à la clôture de l'exercice.

- *Titres de créances négociables*

Les titres de créances négociables sont souscrits sur le marché primaire ou acquis sur le marché secondaire. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des intérêts courus à cette date lorsqu'ils sont acquis sur le marché secondaire.

Les intérêts précomptés sont inscrits en produits financiers *pro rata temporis* au titre de l'exercice.

- *Pensions*

Les pensions sont enregistrées pour leur valeur nominale. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non échus sont enregistrés *pro rata temporis* en produits financiers.

7. Instruments financiers

Artémis conserve le contrôle de l'exposition de son bilan et de son compte de résultat aux variations de change et de taux. Elle peut donc procéder à des opérations de marché visant à maîtriser sa sensibilité à ces variations en utilisant les instruments financiers adaptés à cette gestion, et notamment : le change comptant ou à terme, les swaps, les futures et les options.

Toutes les positions de change et de taux d'intérêt sont prises au moyen d'instruments cotés sur les marchés organisés ou de gré à gré qui présentent des risques de contrepartie minimaux.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur éléments couverts.

Lorsque les instruments financiers utilisés ne constituent pas des opérations de couverture ou que la relation de couverture n'est pas efficace, les pertes résultant de leur évaluation en valeur de marché à la clôture de l'exercice sont provisionnées en compte de résultat. Tous les instruments dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture. En application du principe de prudence, les gains latents ne sont pas constatés au compte de résultat.

8. Avantages postérieurs à l'emploi

Les calculs actuariels prennent principalement en compte des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel, de date de départ à la retraite, d'évolution prévisible de la rémunération, d'espérance de vie, d'inflation, ainsi qu'un taux d'actualisation approprié.

Le 17 novembre 2021, l'ANC a publié une mise à jour de sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises. Cette mise à jour fait suite à la décision du Comité d'interprétation des normes IFRS "Attribution des avantages aux périodes de service (IAS 19)".

Les variations constatées sur l'exercice en cours sont constatées par une dotation ou une reprise sur provision pour engagement de retraite. Au titre de l'exercice 2024 une provision est dotée à hauteur de 5 104 €.

Les principales hypothèses de calculs retenues sont :

Hypothèses économiques :

- Taux d'actualisation : 3,38%
- Taux d'inflation long terme : 2,00%
- Taux d'évolution des rémunérations : 3,00%

Hypothèses démographiques :

- Table de mortalité : INED 18-20
- Age de la retraite : 65 ans
- Type de retraite : selon la volonté du salarié
- Convention collective : Syntec

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

Le poste s'analyse comme suit :

(en euros)	2024	2023
Production vendue de biens et services (a)	11 324 030	11 876 187
Total Chiffre d'affaires	11 324 030	11 876 187
Transfert de charges d'exploitation (b)	4 375 000	10 141 871
Autres produits	4	8 881
Total Autres produits reprise prov & transferts charges	4 375 004	10 150 752
Total Produits d'exploitation	15 699 034	22 026 939

(a) Principalement les prestations de conseil et d'assistance facturées aux entreprises liées.

(b) Principalement la neutralisation de commissions de mise en place de nouveaux financements afin de les étaler sur la durée des emprunts correspondants.

Résultat financier

Les produits financiers de participations s'analysent comme suit :

(en euros)	2024	2023
Dividendes	648 679 815	775 611 373
Revenus des créances immobilisées	63 487 570	41 494 162
Total Produits financiers des participations	712 167 385	817 105 534

Les intérêts, produits et charges assimilés s'analysent comme suit :

(en euros)	2024	2023
Produits d'intérêts et assimilés (a)	183 229 900	124 758 040
Charges d'intérêts et assimilés (a)	(410 192 003)	(185 986 610)
Total Intérêts, produits et charges assimilés	(226 962 103)	(61 228 569)

(a) Principalement liés aux intérêts de comptes courants et à la charge d'intérêts sur les dettes bancaires

Les autres produits et charges financiers s'analysent comme suit :

(en euros)	2024	2023
Dotations aux provisions - Financier (a)	(84 684 915)	(73 671 016)
Reprise sur provisions - Financier (a)	215 153 617	27 977 580
Différences de change (nettes) (b)	19 629 384	(5 707 376)
Produits des autres créances de l'actif immobilisé	1 229 332	1 513 953
Total Autres produits et charges financières	151 327 418	(49 886 858)

(a) Le détail des dotations et reprises sur provisions figure dans la partie "NOTES SUR LE BILAN –Dépréciations"

(b) En 2024, la différence de change provient principalement des opérations réalisées en USD et GBP comme en 2023.

Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se décomposent comme suit :

(en euros)	Charges Exceptionnelles 2024	Produits Exceptionnels 2024	Charges Exceptionnelles 2023	Produits Exceptionnels 2023
Sur opérations de gestion	(52 589)			
Sur opérations en capital (a)	(84 786 049)	75 844	(20 692 995)	21 940 081
TOTAL	(84 838 639)	75 844	(20 692 995)	21 940 081
TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL	(84 762 794)			1 247 087

(a) En 2024, les charges et les produits exceptionnels sur opérations en capital correspondent principalement à la cession des titres Farfetch.

En 2023, les charges et les produits exceptionnels sur opérations en capital correspondent principalement à la cession des titres Freedom.

Transfert de charges

(en euros)	2024	2023
Transfert de charges d'exploitation	4 375 000	10 141 871
TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES	4 375 000	10 141 871

Les transferts de charges d'exploitation correspondent à la neutralisation des commissions de mise en place de nouveaux financements qui seront étalées selon la durée des emprunts correspondants.

Impôts sur les bénéfices

Une charge nette d'impôt à hauteur de 641 400 euros a été constatée sur l'exercice.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, ce produit d'impôts a été comptabilisé vis-à-vis de Financière Pinault.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

(en euros)	Valeurs brutes au 1er janvier 2024	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2024
Terrains	3 887 450			3 887 450
Construction Brut	33 522 017			33 522 017
Autres immobilisations corporelles - Brut	55 833 175			55 833 175
Immobilisations corporelles en cours - Brut		32 141		32 141
Acomptes sur immobilisations corporelles - Brut	6 146 464		(6 146 464)	
Total Immobilisations corporelles	99 389 106	32 141	(6 146 464)	93 274 783
TOTAL	99 389 106	32 141	(6 146 464)	93 274 783

La diminution des acomptes sur immobilisations corporelles provient de la résiliation du contrat d'engagement d'achat d'un avion Falcon 10X qui aurait dû être livré le 2^{ème} semestre 2026.

Amortissements

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

(en euros)	Valeurs brutes au 1er janvier 2024	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2024
Constructions - Amortissement	22 474 416	1 400 459		23 874 875
Autres immobilisations corporelles - Amortissements	12 856 913	3 803 448		16 660 361
Amortissements Immobilisations corporelles	35 331 328	5 203 908		40 535 236
TOTAL	35 331 328	5 203 908		40 535 236

Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

(en euros)	Valeurs brutes au 1er janvier 2024	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2024
Autres participations	9 627 228 516	49 090 647		9 676 319 164
Autres titres immobilisés	7 127 24 356	3 529 480	(88 087 361)	6 28 166 474
Créances rattachées à des participations	1 402 193 394	321 036 595	(316 856 940)	1 406 373 049
Prêts et autres immobilisations financières	410 815	321 028	(233 369)	498 475
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 742 557 081	373 977 751	(405 177 671)	11 711 357 161

L'augmentation des participations correspond principalement à :

- L'augmentation de capital de Cara Obligations pour 0,2 million d'euro ;
- L'acquisition de titres Kering pour 44,3 millions d'euros ;
- L'acquisition de titres Artémis Domaines pour 4,5 millions d'euros

La diminution des autres titres immobilisés provient essentiellement de :

- La sortie des titres Farfetch pour 84,8 millions d'euros ;

L'augmentation des créances rattachées à des participations est due principalement aux augmentations :

- de 113 millions d'euros de la créance long terme envers la société Artémis 28 ;
- de 168,5 millions d'euros de la créance long terme envers la société Artémis 24 ;
- de 10,1 millions d'euros de la créance long terme envers la société Diwezh ;
- de 16,7 millions d'euros de la créance long terme envers la société Kersaint ;
- de 12,5 millions d'euros de la créance long terme envers EPS.

La réduction des créances rattachées à des participations provient principalement de la reprise :

- de 2,5 millions d'euros des intérêts courus 2023 envers EPS ;
- de 167,8 millions d'euros de remboursement de la créance envers Artémis 28 ;
- de 8 millions d'euros de remboursement de la créance envers Artémis 24 ;
- de 130 millions d'euros de dividendes à recevoir de Kering ;
- de 8,6 millions d'euros de remboursement de la créance envers Diwezh.

La variation des prêts et autres immobilisations financières provient :

- de la variation des intérêts courus des obligations Muzik pour 88 milliers d'euros.

Provisions

Les provisions s'analysent comme suit :

(en euros)	Montant au 1er janvier 2024	Augmentations / dotations	Diminutions / reprises	Montant au 31 décembre 2024
Autres provisions pour risques et charges	8 334 894	9 980 361	(8 334 894)	9 980 361
Provisions pour perte de change	4 170 352		(4 170 352)	
Provisions pour IDR	36 634	5 104		41 738
Total Provisions pour risques et charges	12 541 879	9 985 465	(12 505 245)	10 022 099
Dont dotations et reprises de provisions - Exploitation		5 104		
Dont dotations et reprises de provisions - Financier		9 980 361	(12 505 245)	

Les pertes de change portent principalement sur des créances libellées en devises.

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées des engagements de retraite.

Dépréciations

Les dépréciations s'analysent comme suit :

(en euros)	Montants au 1er janvier 2024	Augmentations	Diminutions	Montant au 31 décembre 2024
Provisions sur titres de participations	220 858 825	32 093 178	(1 602 121)	251 349 882
Provisions sur autres titres immobilisés	348 956 065	5 916 716	(84 707 120)	270 165 661
Provisions sur prêts	62	12		74
Provisions sur créances rattachées à des participations	128 920 626	36 633 124	(116 339 131)	49 214 619
Créances Groupe et associés - dépréciations	14 595	61 524		76 119
TOTAL DEPRECIATIONS	698 750 173	74 704 554	(202 648 372)	570 806 355
Dont dotations et reprises de provisions - Financier		74 704 554	(202 648 372)	

Les tests de dépréciations ont été effectués selon les modalités décrites à la note 2.D des principes comptables. Les méthodes de valorisation des modèles utilisées, dépendent du secteur d'activité dans lequel les différentes participations opèrent.

Dans le cas d'espèce, nous avons deux types de participations qui ont fait l'objet de provision :

- Les sociétés holdings : Evaluées selon la méthode de la Valeur Nette Comptable
- Les sociétés d'assurances : Evaluées selon la méthode de l'Actif Net Réévalué

Les dotations de provision sur titres de participations et autres sont principalement constituées :

- 31,2 millions d'euros sur les titres EPS ;
- 0,7 million d'euros sur les titres Terisam ;
- 2,6 millions d'euros sur les titres Ortygia ;
- 1,6 million d'euros sur les titres Deezer ;
- 1,7 million d'euros sur les titres Antin.

Les reprises de provision sur titres de participations et autres sont principalement constituées :

- (84,7) millions d'euros sur les titres Farfetch ;
- (116,3) millions d'euros sur la créance Long Terme Artémis 24.

Les dotations de provisions sur créances rattachées à des participations sont principalement constituées :

- 36,3 millions d'euros sur les créances LT EPS.

Les reprises de provision sur créances rattachées à des participations sont principalement constituées :

- (116,3) millions d'euros sur les créances LT Artémis 24.

Variation des Capitaux propres

Au 31 décembre 2024, le capital de la société Artémis s'élève à 862 017 387 euros, divisé en 55 975 155 actions de 15,40 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Au cours de l'exercice, les capitaux propres ont évolué comme suit :

(en euros)	Au 31 décembre 2023 (avant affectation du résultat)	Affectation de résultat 2023	Distributions de dividendes	Autres variations	Au 31 décembre 2024 (avant affectation du résultat)
Capital	862 017 387				862 017 387
Réserve légale	86 201 739				86 201 739
Réserves ordinaires	3 169 837 386				3 169 837 386
Dividendes		250 208 943	(250 208 943)		
Report à nouveau	616 036 626	441 051 517			1 057 088 143
Résultat de l'exercice	691 260 460	(691 260 460)		532 884 740	532 884 740
Total Capitaux propres	5 425 353 597		(250 208 943)	532 884 740	5 708 029 394

Au 31 décembre 2024, il n'existe pas d'instrument potentiellement dilutif du capital émis par la société.

Échéances des créances et des dettes

Les postes s'analysent comme suit :

(en euros)	Au 31 décembre 2024		
	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 406 373 049	129 997 975	1 276 375 073
Prêts			
Autres immobilisations financières	400 687		400 687
TOTAL créances liées à l'actif immobilisé	1 406 773 736	129 997 975	1 276 775 760
Créances clients, douteux ou litigieux	5 593 641	5 593 641	
Autres créances	12 745 501	12 745 501	
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux			
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		
	Taxe sur la valeur ajoutée	619 334	619 334
	Autres impôts et divers		
Groupes et associés	1 273 063 039	1 273 063 039	
Débiteurs divers	9 302 787	9 302 787	
TOTAL créances liées à l'actif circulant	1 301 324 301	1 301 324 301	
Charges constatées d'avance	9 468	9 468	
Frais d'émission d'emprunt à étaler	10 430 041	4 950 809	5 479 232
TOTAL DES CREANCES	2 718 537 546	1 436 282 554	1 282 254 992

(en euros)	Au 31 décembre 2024		
	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
	A 1 an maximum à l'origine		
	A plus d'1 an à l'origine	3 889 279 974	13 379 974
Emprunts et dettes financières divers	2 243 558 729	102 308 051	2 141 250 678
Fournisseurs et comptes rattachés	3 859 386	3 859 386	
Personnel et comptes rattachés et organismes sociaux	37 569	37 569	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		
	Taxe sur la valeur ajoutée	583 223	583 223
	Autres impôts	65	65
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés	478 650 167	478 650 167	
Autres dettes	27 504 742	27 504 742	
Produits constatés d'avance	220 000 000	220 000 000	
TOTAL DES DETTES	6 863 473 854	846 323 176	6 017 150 678

Charges à répartir

(en euros)	Montant au 31 décembre 2024	Montant au 31 décembre 2023
Frais d'émission d'emprunts	10 430 041	10 683 083
TOTAL	10 430 041	10 683 083

Il s'agit des frais d'émission de l'emprunt obligataire étalés sur la durée de l'emprunt

Charges à payer

(en euros)	Montant au 31 décembre 2024	Montant au 31 décembre 2023
Intérêts courus	38 019 612	42 143 352
Fournisseurs factures non parvenues	3 628 177	4 065 229
Dettes fiscales et sociales	21 978	19 663
Charges à payer - Divers	27 504 742	46 672 490
TOTAL	69 174 509	92 900 734

Produits à recevoir

(en euros)	Montant au 31 décembre 2024	Montant au 31 décembre 2023
Intérêts courus	43 070 170	37 139 270
Clients factures à établir	3 936 276	4 517 984
Divers à recevoir	65 133	157 264
Impôts et taxes, produit à recevoir	-	-
TOTAL	47 071 579	41 814 517

Produits constatés d'avance

(en euros)	31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Vente à terme d'actions		220 000 000			220 000 000	
TOTAL		220 000 000			220 000 000	

Ecarts de conversion actif et passif

(en euros)	Montant au 31 décembre 2024	Montant au 31 décembre 2023
Ecarts de conversion actif sur créances immobilisées à l'actif		4 167 818
Ecarts de conversion actif sur actifs circulant		2 534
Ecarts de conversion actif sur dettes d'exploitation		
TOTAL		4 170 352
Provisions pour pertes de change		(4 170 352)

(en euros)	Montant au 31 décembre 2024	Montant au 31 décembre 2023
Ecarts de conversion passif sur actifs circulant	235	15
Ecarts de conversion passif sur créances immobilisées à l'actif	5 807 245	
Ecarts de conversion passif sur dettes d'exploitation		
TOTAL	5 807 481	15

Instruments de trésorerie

Artémis a vendu en 2024 des options de vente (*Put*) sur actions Kering. Les primes sur ces ventes de *Put* ont été encaissées au cours de l'exercice :

- A l'échéance, en cas d'exercice par les contreparties, Artémis pourrait avoir à décaisser sur l'exercice 2024 un montant maximum de 156,2 millions d'euros.
- A 31 décembre 2024, les primes ont été réévaluées au bilan à leurs valeurs de marché. Leur juste valeur à cette date est de 84 millions d'euros.

Engagements pris en matière de retraite

(en euros)	Montant au 31 décembre 2024	Montant au 31 décembre 2023
Indemnités de départ en retraite	41 738	36 634
TOTAL	41 738	36 634

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés pour l'attribution des prestations aux périodes de service, en tenant compte des augmentations futures de la rémunération.

AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale différée

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et de charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés qui, en application des dispositions du Plan Comptable ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

Les montants à la clôture de l'exercice sont estimés à :

(en euros)	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	Base	Impôt (taux 25%)	Base	Impôt (taux 25%)
Base d'allègement de la charge future d'impôt				
• Déficits reportable	1 400 774 612	350 193 653	1 316 758 098	329 189 525
• Provision perte de change			4 170 352	1 042 588
• Charges à payer – Primes et salaires	9 940	2 485	9 940	2 485
• Etalement de charges – Droits d'enregistrement				
• Provision sur titre de participation LT	34 716 446	8 679 112	30 102 959	7 525 740
• Ecart de conversion Passif	5 807 481	1 451 870	15	4
• Abandon de créances				
TOTAL	1 441 308 479	360 327 120	1 351 041 364	337 760 341
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt				
• Ecart de conversion actif			4 170 352	1 042 588
TOTAL			4 170 352	1 042 588
SITUATION NETTE	1 441 308 479	360 327 120	1 346 871 012	336 717 753

Transactions entre les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées ont été conclues par la Société :

- avec ses filiales détenues en totalité ou contrôlées par elle (directement ou indirectement) ;
- avec des sociétés la détenant ou la contrôlant directement ou indirectement ;
- avec des sociétés détenues ou contrôlées (directement ou indirectement) par la même entité qu'elle.

Aucune transaction entre la société et ses parties liées n'est à mentionner dans la mesure où ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

	Total	31 décembre 2024			31 décembre 2023
		< 1 an	de 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Engagements donnés					
Avals, cautions, garanties donnés	3 721 047 276	852 905 542	2 336 500 000	531 641 734	3 720 849 276
Swap emprunteur taux fixe	2 950 000 000	2 950 000 000			2 500 000 000
Autres engagements donnés	836 909 441			836 909 441	901 521 854
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	7 507 956 717	3 802 905 542	2 336 500 000	1 368 551 175	7 122 371 130
Engagements reçus					
Avals, cautions, garanties reçus	1 315 000 000		1 315 000 000		1 206 000 000
Autres engagements reçus	14 823 956	14 823 956			14 823 956
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 329 823 956	14 823 956	1 315 000 000		1 220 823 956
Engagements réciproques					
TOTAL ENGAGEMENTS RECIPROQUES	8 837 780 673	3 817 729 498	3 651 500 000	1 368 551 175	8 348 346 086

Dans le cadre de sa politique de couverture du risque de taux, Artémis peut mettre en place des swaps de taux d'intérêts adossés à certains emprunts. Au 31 décembre 2024, des swaps de taux sont en place dans la société. Leur juste valeur à cette date est de (3) millions d'euros.

Effectif moyen

L'effectif moyen annuel de l'exercice est de 1 personne :

	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Ingénieurs et cadres						
Agents de maîtrise						
Employés et techniciens						
Ouvriers						
Autres	1	1			1	1
TOTAL	1	1			1	1

Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre des jetons de présence.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Identité de la société consolidante

La société Financière Pinault est la société consolidante.

Siège social : 12 Rue François 1^{er} - 75008 Paris

SIRET : 342 731 973 00042

Intégration fiscale

Financière Pinault forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La société Financière Pinault est la société tête de groupe de cette intégration fiscale.

Au terme d'une convention d'intégration fiscale prenant effet au 1^{er} janvier 1999, Financière Pinault prend en charge l'impôt dû par le groupe intégré et les obligations fiscales qui pèsent sur celui-ci.

La société Artémis est membre de l'intégration fiscale de Financière Pinault. Dans ce cadre, son bénéfice fiscal est transféré à Financière Pinault.

Par ailleurs, en application de la méthode de neutralité retenue par la convention de groupe, la société verse à Financière Pinault l'impôt sur les sociétés qu'elle aurait dû verser au Trésor Public en l'absence d'intégration fiscale.

Tableau des filiales et participations

<i>(en milliers d'euros d'unité monétaire)</i>											
Filiales et participations	Capital	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (1)	Quote- part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
I. RENSEIGNEMENTS DETAILLES (2)											
A. Filiales (détenues à plus de 50 %)											
AROK INTERNATIONAL 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 418 745 196	632 079 EUR	315 434 EUR	100%	704 986	704 986		650 000	EUR	25 804 EUR		
ARTEMIS VIGNOBLES 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 455 202 770	20 524 EUR	197 688 EUR	100%	112 865	112 865		900 000	EUR 989	53 409 EUR		
E.P.S. 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 419 520 069	82 300 EUR	(51 098) EUR	100%	128 691		289 934		EUR	(67 519) EUR		
SELENA 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 844 074 807	20 EUR	9 713 EUR	100%	20	20		500 000	EUR	2 845 EUR		
CARA OBLIGATIONS 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 844 074 989	60 EUR	0 EUR	100%	246		76		EUR	(68) EUR		
TERISAM 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 528 785 082	21 374 EUR	(1 992) EUR	100%	28 714	18 676		535 000	EUR	(705) EUR		
KERSAINT 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 900 604 273	10 000 EUR	(10 438) EUR	99%	9 900			100 000	EUR	(8 794) EUR		
ARTEMIS 36 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 904 721 065	2 625 020 EUR	(9 410) EUR	100%	2 625 020	2 625 020			EUR	58 798 EUR		

(en milliers d'euros d'unité monétaire)

Filiales et participations	Capital	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (1)	Quote- part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
SEBDO LE POINT 1 boulevard Victor 75015 Paris RCS 312 408 784	1 042 EUR	(4 645) EUR	100%	48 930	10 181			65 232 EUR	(6 297) EUR		
ARTEMIS 24 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 807 871 371	40 020 EUR	(161 850) EUR	97%	42 642		860 540	450 000	EUR	113 865 EUR		
DIWEZH 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 390 427 490	200 EUR	EUR	100%	200	200			EUR	10 115 EUR		
NOMINOE 15 rue du château 21200 Beaune RCS 844 074 807	20 EUR	(1,5) EUR	100%	20	20			EUR	(4,7) EUR		
ARTEMIS 41 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 844 074 807	20 EUR	(1,5) EUR	100%	20	20			EUR	(4,3) EUR		
ARTEMIS 42 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 934 862 715	20 EUR	EUR	100%	20	20			EUR	(1,3) EUR		
B. Participations (détenues entre 15 et 50 %)											
KERING 40 rue de Sèvres 75007 Paris RCS 552 075 020	493 683 EUR	5 601 000 EUR	42%	4 080 436	4 080 436			676 000 EUR	1 413 000 EUR	600 893	
PUMA (3) 91074 Herzogenaurach – Allemagne	149 700 EUR	2 396 400 EUR	29%	1 845 333	1 845 333			8 817 200 EUR	281 600 EUR	35 272	
SCAR 32 avenue Hoche 75008 Paris RCS 428569 800	5 000 EUR	(2 063) EUR	49%	1 431	1 431			918 EUR	(2 170) EUR		

II. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX**A. Filiales non reprises au paragraphe I.A****(2)**

- a) Filiales françaises (ensemble)
 b) Filiales étrangères (ensemble)

		25 761	25 761	
--	--	--------	--------	--

B. Participations non reprises au paragraphe I.B

- a) Dans des sociétés françaises (ensemble)
 b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)

		229		
TOTAL		20 855		
		9 676 319	9 424 969	

- (1) Après déduction des éventuels acomptes sur dividendes versés.
 (2) Les filiales et participations incluses en I.A, I.B et II. sont rattachées à la catégorie comptable des titres de participation.
 (3) Sociétés mères de sous-groupe : autres capitaux propres (part du groupe), chiffre d'affaires et résultat (part du groupe) consolidés du sous-groupe.